CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - C.C.A.S.

Compte rendu de la réunion du 25 Septembre 2024

<u>Présents</u> : Hélène GARCIER-RICHAUD, Valérie BARDINI, Denise BOERI, Brigitte PRÉVOT et Daniel JEAN - <u>Absentes excusées</u> : Annabelle AUTRIC, Odile LELEU et Agnès SORDET.

La séance est ouverte à 17h30. Mme Hélène GARCIER-RICHAUD a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 10.06.2024. Aucune rectification n'a été demandée.

⇒ ORDRE DU JOUR :

• Bilan du vide-greniers du 25 Août 2024 :

Le nouvel emplacement, devant l'église, a plu aux visiteurs et aux exposants. De nombreuses personnes en ont profité pour visiter l'église. Il n'y a eu que des retours positifs. La vente des emplacements a rapporté 80 €, la buvette 197 € et les ventes 688 € soit au total 965 €. Seul point négatif : l'heure de fermeture annoncée par Ubaye Tourisme, à savoir 18h, ne correspondait pas à celle indiquée sur les affiches.

Subvention à l'ADMR :

Lors de la préparation du budget 2024 il a été prévu de verser 500 € de subvention à l'ADMR à prendre sur la ligne globale des dépenses au titre des subventions (700 € au total). Cependant, l'ADMR n'ayant pas été nommée dans le document budgétaire, le mandat émis pour cette subvention a été rejeté par la Trésorerie. Mme la présidente propose donc aux membres de l'assemblée de se prononcer sur cette attribution. L'assemblée, à l'unanimité, accepte le versement de cette subvention.

Subvention à l'Escola de la Valéià :

Lors de la préparation du budget 2024 il a été prévu 700 € en dépenses au titre des subventions. Ayant été sollicitée par l'association Escola de la Valéià pour participer au remplacement de l'accordéon du groupe, Mme la présidente propose aux membres de l'assemblée d'accorder une subvention de 100 €. L'assemblée, à l'unanimité, accepte le versement de cette subvention.

Aides exceptionnelles accordées :

Mme la Présidente informe les membres présents qu'une aide exceptionnelle a été accordée à une habitante de la Commune en difficultés, en lui attribuant 4 bons alimentaires de 25 €. Par ailleurs le nécessaire a été fait pour que cette personne bénéficie de l'épicerie sociale et solidaire. L'assistante sociale chargée de ce dossier cherche une solution pour cet hiver.

Tarifs de location des barnums :

En Avril 2024, 2 barnums ont été achetés en complément des 2 plus anciens déjà détenus par le CCAS. Mme la présidente propose, pour la location des 2 barnums les plus anciens de fixer le tarif à 50 € pour 1 à 2 jours. L'assemblée, à l'unanimité, accepte cette proposition.

⇒ Questions et informations diverses :

- Organisation d'un loto cet hiver : une réunion sera programmée en Octobre pour le préparer.
- **Démission**: il est pris acte de la démission de Mme Gisèle JEAN. Mme la Présidente propose de chercher des personnes intéressées pour rentrer au CCAS.
- Animations de Noël : Faucon Fête se propose de faire une veillée de Noël.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.